

nous voyons pour les Canadiens, pour toutes nos régions, pour tous les secteurs de notre économie. Si ce n'est pas une bonne entente pour l'ensemble du Canada, alors il n'y aura pas d'entente.

Tout en entreprenant cette importante initiative bilatérale avec notre grand voisin, ce gouvernement a été à l'avant-plan des nations qui ont réclamé une nouvelle série de négociations commerciales globales. Ces négociations approchent rapidement. Le système commercial multilatéral, par lequel la plupart des pays du monde acceptent de soumettre à certaines règles et disciplines leur propre comportement commercial en échange d'un comportement similaire de la part des autres, est la pierre d'angle de la politique commerciale canadienne. Il l'a été dans le passé, et continuera à l'être dans l'avenir.

Notre défi, en tant que Canadiens et que grande nation commerçante, est d'assurer que ce système commercial ouvert est respecté par un assez grand nombre de pays pour que nos débouchés commerciaux dans les régions du monde où nous commerçons, ou où nous aimerions commercer, soient maintenus et élargis. Nous voulons aussi avoir notre mot à dire sur les questions commerciales qui seront discutées, sur le moment où elles le seront, et sur les règles qui régiront ultimement nos relations commerciales avec les autres pays, et les relations de ces pays avec nous.

Notre stratégie pour les négociations commerciales bilatérales et multilatérales est de bien établir nos objectifs, d'évaluer les obstacles étrangers qui sont posés à nos échanges, de déterminer dans quel ordre nous devrions nous y attaquer, et de décider dans les prochains mois et dans les prochaines années du moment où nous négocierons chaque question, de la façon dont nous le ferons et dans quelle instance. C'est pourquoi nous devons absolument commencer par négocier avec notre client le plus important. Deuxièmement, en agissant maintenant comme nous l'avons fait, nous aurons suffisamment de temps pour mener une négociation approfondie avec les États-Unis et pour mener au pays une discussion détaillée pendant tout le processus.

La gestion de ce processus nécessitera une consultation étroite, permanente et intensive avec les provinces, le secteur privé et le monde du travail. Moi-même, tout comme les autres ministres de ce gouvernement, y consacrerons beaucoup de temps puisque c'est un processus dans lequel nous croyons fermement et très profondément. Nous entendons suivre le principe général voulant que, dans chaque cas, notre position de négociation ne sera finalement